

**S'ENGAGER COLLECTIVEMENT
EN FAVEUR DES SOLIDARITÉS
HUMAINES ET TERRITORIALES
POUR LE BASSIN D'ARCACHON
VAL DE L'EYRE
À L'HORIZON 2021**

87
REPÈRES
POUR AGIR



Édito



Jean-Luc Gleyze

Président du Conseil départemental,
Conseiller départemental du canton
Sud Gironde

« Nous débutons une nouvelle étape avec la construction commune des pactes territoriaux, entre le Département et tous nos partenaires ! Après le partage d'un diagnostic précis, amendé, enrichi grâce aux échanges que nous avons pu avoir, et aux contributions de nos partenaires, après la production du *Livre blanc des territoires girondins*, l'heure est donc à la préparation des pactes.

Ceux-ci répondent à des besoins, des attentes, identifiés par les territoires, et relevés par les participants aux conseils organisés depuis plusieurs mois. Associations, entreprises, élus, citoyens, ont apporté leur concours pour ce travail d'ampleur. Les pactes nous offrent à présent la possibilité de développer les projets nécessaires à la vie de nos villes et de nos villages, du quotidien de leurs habitants, à court, moyen mais aussi long termes, plus en profondeur.

Dans un contexte budgétaire contraint, nous voulons nous donner les moyens de poursuivre une action de proximité et de qualité à destination de tous les Girondines et Girondins. Les pactes sont propres à chaque territoire, adaptés, et construits par les acteurs qui les font vivre et qui y vivent.

En Gironde, les pactes territoriaux nous permettent de déployer partout une action collective en faveur des solidarités, tout autant humaines que territoriales. Notre responsabilité est commune, notre envie est partagée, et notre réussite sera le fruit d'une collaboration fidèle et engagée. Je vous remercie pour vos contributions précieuses ! »

Introduction



Christine Bost

Première vice-présidente chargée
des synergies, de la stratégie et du
développement des territoires,
Conseillère départementale du canton
Portes du Médoc, Maire d'Eysines

« Vous avez été nombreux à partager votre envie de coopérer, d'œuvrer ensemble pour accompagner et nourrir les initiatives locales partout en Gironde.

Notre volonté est d'accompagner, de stimuler cette dynamique collective, de créer cette synergie dans chacun des neuf territoires girondins.

Valoriser les actions qui portent leurs fruits, les démultiplier, répondre aussi de façons différentes, innovantes aux besoins exprimés par les Girondins résumant notre ligne directrice.

Approche concertée, coordonnée, dialogue soutenu et permanent sont aussi des enjeux sur lesquels repose la réussite de nos engagements.

Réunir autant de partenaires autour d'orientations communes, définies jusqu'en 2021, est une première. Nous disposons là de fondations solides pour construire des projets de territoire, pour garantir la cohésion sociale et surtout pour progresser ensemble dans l'action.

Je souhaite que ce pacte constitue le début d'une aventure collective, nourrie, volontaire et tournée vers l'avenir. »

Sommaire



P.
6

Partie 1

**Le pacte territorial :
mode d'emploi**

- 1.1 **GIRONDE 2033 : LE DÉPARTEMENT, AVEC LES TERRITOIRES** P. 6-7
- 1.2 **LE PACTE TERRITORIAL : QU'EST-CE QUE C'EST ?** P. 8-9



P.
10

Partie 2

**Notre projet partagé en
faveur des solidarités
humaines et territoriales
pour le Bassin d'Arcachon
Val de l'Eyre**

- 2.1 **UNE AMBITION POUR LE BASSIN D'ARCACHON VAL DE L'EYRE À L'HORIZON 2021** P. 10-11
- LE PROJET POUR LE BASSIN D'ARCACHON VAL DE L'EYRE** P. 12-13
- 2.2 **ENJEU 1** P. 14-17
Prendre en compte le caractère saisonnier et non saisonnier du territoire dans la réponse aux besoins des publics vulnérables
- 2.3 **ENJEU 2** P. 18-21
Améliorer l'accès aux parcours de vie par la mise en réseau de l'ensemble de l'offre en équipements et services, et la coordination des acteurs
- 2.4 **ENJEU 3** P. 22-23
Faire de l'écosystème du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre « L'affaire de tous »



P.
24

Partie 3

**Le Département
aux côtés
du Bassin d'Arcachon
Val de l'Eyre
pour agir**



P.
30

Partie 4

**Faire vivre,
ensemble,
le dialogue
territorial**

- 3.1 **UNE PRÉSENCE AU QUOTIDIEN SUR LE TERRITOIRE DU BASSIN D'ARCACHON VAL DE L'EYRE** P. 24-25
- 3.2 **UN SAVOIR-FAIRE MOBILISABLE PAR LES ACTEURS DU TERRITOIRE** P. 26-27
- 3.3 **L'INVESTISSEMENT DU DÉPARTEMENT POUR L'AVENIR DU BASSIN D'ARCACHON VAL DE L'EYRE ET DE SES HABITANTS** P. 28-29

- 4.1 **DIALOGUONS ET PARTAGEONS** P. 30-33
- 4.2 **ENCOURAGEONS LA PARTICIPATION** P. 34
- 4.3 **ÉVALUONS ET ADAPTONS** P. 35



Partie 1

LE PACTE TERRITORIAL : MODE D'EMPLOI

Avec Gironde 2033, le Département a posé les fondements de sa nouvelle stratégie en faveur des solidarités humaines et territoriales pour la Gironde. Il la porte et la partage désormais avec les territoires, afin de répondre efficacement aux enjeux et besoins spécifiques de chaque secteur. Elle se concrétise aujourd'hui dans les « pactes territoriaux », contrats de coresponsabilité entre le Département et les acteurs volontaires, amenés à porter des engagements réciproques, des projets et des initiatives en faveur du lien social pour chacun des neuf territoires.

1.1

GIRONDE 2033 : Le Département, avec les territoires

Le Département de la Gironde a engagé, depuis décembre 2014, un repositionnement de son action pour l'inscrire en proximité, au cœur des solidarités humaines et territoriales. Cette mission est cruciale, au moment où la Nouvelle Aquitaine se met en place, où les intercommunalités se redessinent et où la métropole de Bordeaux s'affirme. Elle l'est aussi parce que la Gironde voit son attractivité confirmée et l'arrivée de 15 000 nouveaux Girondins chaque année réaffirme le défi qui est devant nous : proposer un développement durable, équilibré, vecteur de lien social et de cohésion.

Le Département de la Gironde ne pourra répondre seul à cet enjeu mais joue un rôle important de trait d'union, d'ensablant entre les territoires et les habitants, et peut être également leur porte-voix. Pour cette raison, le Conseil départemental a adopté à l'unanimité, en décembre 2014, la stratégie Gironde 2033, qui explicite à la fois la vision girondine de la solidarité et les finalités poursuivies.



Extrait :

« Par solidarités territoriales, le Département partage tout d'abord la vision selon laquelle les territoires qui composent la Gironde sont solidairement responsables de son avenir. Ils doivent avoir conscience de la complémentarité des logiques de développement et d'aménagement portées par chacun.

Le Département entend également faire reconnaître la pertinence du périmètre départemental pour assurer une certaine redistribution entre des territoires riches et attractifs et d'autres menacés de décrochage. Il porte et partage l'ambition d'une action qui s'appuie sur les ressources de chaque territoire, sur un réseau de villes, de centres et de bourgs qui offre un cadre de vie favorable au développement d'activités, de projets et d'initiatives.

Le Département soutient une vision du territoire qui évite une croissance urbaine mal maîtrisée, avec les effets négatifs qu'elle emporte pour l'environnement et pour les Girondins. [...]

C'est bien le pari de la coopération entre les territoires, et non de leur compétition, que fait le Département ! Il aspire ainsi à substituer à une logique unique de métropolisation qui serait contraire aux objectifs de cohésion territoriale et de solidarité, l'approche par la complémentarité et la réciprocité.

Parce que les enjeux sont imbriqués d'un territoire à l'autre, parce que les projets de développement des uns ont un impact pour les autres, le Département revendique, avec constance, sa légitimité à rassembler les acteurs du territoire pour faire jouer la péréquation. Il ambitionne également de repérer les initiatives sur le territoire, de les accompagner, de les partager grâce aux multiples partenariats qu'il a développés, de les mettre en réseau pour permettre l'émergence d'autres projets.

Sans cette cohésion territoriale, les chances de voir prospérer la cohésion sociale sont infimes. Le sentiment de contribution à un avenir collectif, partout en Gironde est essentiel au maintien et au développement du lien social et au vivre ensemble. Le soutien aux acteurs culturels, sportifs et associatifs, à des manifestations culturelles et sportives de qualité, l'accès à la lecture, à la culture, au sport, à la vie associative, la conservation d'une mémoire girondine [...], l'accompagnement des clubs sportifs amateurs, qui, quotidiennement, animent le territoire et véhiculent des valeurs fondamentales pour la cohésion sociale contribuent activement à ce lien que nous voulons faire vivre. [...]



Les priorités départementales affirmées dans Gironde 2033 *ce que le Département veut faire avec les territoires*

SOLIDARITÉ HUMAINE :

une Gironde porteuse de solidarité, créatrice de lien et de vie sociale



Maintenir le lien quotidien avec les Girondins : pour un **service public de proximité** pour tous

- Promouvoir un service public départemental accueillant et innovant
- Inscrire l'innovation sociale et citoyenne au cœur de l'action du Département



Agir en faveur d'un « **vivre ensemble** », créateur de lien social et porteur d'une place pour chacun dans la société

- Fédérer les initiatives locales autour d'une offre culturelle, sportive, éducative et citoyenne dynamique, accessible pour tous
- Veiller à ce que toute personne puisse prendre part à la vie locale et citoyenne



Se mobiliser pour la jeunesse et auprès des plus fragiles pour leur garantir l'autonomie nécessaire dans leur **parcours de vie**

- Garantir l'accès aux droits fondamentaux, contre l'isolement et pour l'autonomie et l'insertion
- Réussir l'insertion sociale et professionnelle des personnes fragiles
- Se mobiliser pour offrir les meilleures perspectives d'avenir aux jeunes

SOLIDARITÉ TERRITORIALE :

une Gironde dont le développement harmonieux et responsable bénéficie à chaque Girondin



S'engager à long terme pour la **qualité de vie** des Girondins autour des nouvelles solidarités territoriales

- Garantir l'accès pour tous aux ressources
- Valoriser les espaces, le paysage et les milieux, transmettre le patrimoine girondin
- Faire évoluer nos modes de production et de consommation, pour des usages et des pratiques responsables



Garantir aux territoires les **capacités de se développer** et de répondre aux besoins quotidiens de leurs populations

- Animer les coopérations territoriales et institutionnelles pour une co-construction de l'avenir du territoire girondin
- Organiser l'accès au logement, aux services, à l'habitat pour tous les Girondins en l'intégrant dans une stratégie durable et concertée de développement territorial
- Développer et promouvoir la mobilité durable, facteur de réduction des gaz à effet de serre
- Accompagner les territoires girondins dans leurs projets de développement



Tirer parti de l'attractivité de la Gironde pour encourager les initiatives et accompagner les **innovations économiques et sociales** dans les territoires, en faveur de l'emploi local

- Soutenir le développement de l'économie de proximité
- Dans la continuité du livre blanc de l'économie sociale et solidaire, définir, partager et mettre en œuvre une politique départementale de l'ESS, vecteur de cohésion sociale et territoriale
- Accompagner les territoires dans l'adaptation du tissu économique local, de façon cohérente à l'échelle de la Gironde

1.2

Le pacte territorial : qu'est-ce que c'est ?

✓ UN ÉTAT D'ESPRIT

Le pacte et les actions qu'il porte sont le fruit du dialogue, de l'écoute, de la volonté de co-construction du Département de la Gironde. Il témoigne aussi d'une volonté de fédérer, de rassembler, pour apporter les réponses aux enjeux actuels et futurs.

Le pacte vise en outre à valoriser les réussites comme le potentiel du territoire. Mettre en lien, permettre la rencontre, identifier les initiatives, en proximité, sont aujourd'hui des conditions sine qua non d'efficacité. Chaque structure, chaque acteur, par sa simple présence sur le territoire et par son action, capte des attentes et représente des aspirations. Le pacte cherche ainsi à saisir cette envie d'agir pour les habitants et pour le lien social.

Parce qu'il résulte d'un travail transversal où les différents points de vue se sont mêlés, il propose, parfois, des solutions qui sortent des sentiers battus et nous invite, collectivement, à réinterroger certaines pratiques. C'est cet état d'esprit que le Département souhaite cultiver, toujours dans la proximité, la solidarité et le dialogue.

✓ DES FINALITÉS COLLECTIVES

Le pacte territorial concrétise un accord collectif sur des enjeux, des orientations et des actions pour chaque territoire. Il vise à soutenir le lien social et le vivre ensemble, à lutter contre les facteurs de précarisation et à promouvoir un développement équilibré et durable du territoire, vecteur de cohésion. Ces engagements, il les porte pour aujourd'hui, et, peut-être plus encore, pour demain. En misant sur le potentiel et les forces de chaque territoire, en faisant le pari de la coopération et non de la concurrence, le pacte vise à rassembler les énergies et les volontés autour d'objectifs resserrés et de repères communs.

✓ DES ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Le Département, ni aucun autre acteur local, ne pourra seul répondre aux enjeux identifiés dans le *Livre blanc des territoires girondins*. Cette interdépendance est une force, une opportunité, une invitation à l'intelligence collective. Chacun dispose d'une part de responsabilité dans la réalisation de cette feuille de route jusqu'en 2021 et c'est en mobilisant, de façon complémentaire, les capacités à agir, que le territoire et ses habitants verront leur cadre de vie s'améliorer, les parcours de vie fluidifiés et le vivre ensemble renforcé. Les engagements réciproques des uns et des autres portent tant sur la mise à disposition de moyens, de tout ordre, que sur l'engagement à contribuer, à faire connaître, à valoriser et à mettre en lien les actions inscrites dans le pacte.

✓ UNE PROJECTION VERS L'AVENIR

Le pacte est, enfin, une projection vers l'avenir, le moyen terme puisqu'il propose, dans ce volet stratégique, une feuille de route jusqu'à 2021.

Mais c'est aussi un document vivant, qui s'adaptera et évoluera, au gré des réussites et des corrections qu'il faudra amorcer. Il sera donc actualisé, à partir du dialogue animé au sein des conseils de territoire.

LE PACTE TERRITORIAL EST COMPOSÉ DE TROIS PARTIES :

PACTE - VOLET STRATÉGIQUE (HORIZON 2021)

Ce volet n'aura pas vocation à évoluer profondément puisqu'il propose des actions de moyen terme.

PACTE VOLET OPÉRATIONNEL

Il précise, sur trois ans glissants, les actions, la méthode et les moyens qui seront alloués à leur réalisation. C'est ce cadre opérationnel qui évoluera au gré des conseils de territoire. Des conventions seront conclues pour chaque projet.

PACTE BOÎTE À OUTILS

Elle met à disposition des outils communs, outils dédiés à l'information, à la conduite de projet, à l'évaluation, à l'animation et à la participation.

CALENDRIER



**9 JUILLET
2015**



Lancement du dialogue territorial avec la 1^{ère} conférence départementale des territoires girondins



**SEPT. À
NOV. 2015**

18 conseils de territoire



**17 DÉCEMBRE
2015**



Adoption du *Livre blanc des territoires girondins*

PHASE 1
**Élaboration
du diagnostic
partagé
2015**

Partage avec les territoires du document de travail, amendements et élaboration du document concerté



**DÉCEMBRE
2016**

Vote du volet **opérationnel** des 9 pactes territoriaux



**OCTOBRE
2016**

9 conseils de territoire



**30 JUIN
2016**

Vote du volet **stratégique** des 9 pactes territoriaux



**MAI
2016**

9 conseils de territoire



**14 MARS
2016**

2^{ème} conférence départementale des territoires girondins

PHASE 2
**Élaboration
des pactes
territoriaux
2016**

Signature avec les territoires du volet stratégique et construction des volets **opérationnels** des pactes

Élaboration des volets **stratégiques** des pactes



**PRINTEMPS
2017**

9 conseils de territoire



**ÉTÉ
2017**

3^{ème} conférence départementale des territoires girondins



**AUTOMNE
2017**

9 conseils de territoire



**DÉCEMBRE
2017**

Actualisation du volet opérationnel des 9 pactes territoriaux



1 conférence départementale des territoires girondins et 2 conseils de territoire par an

PHASE 3
**Mise en œuvre
et évaluation
2017 - 2021**

Mise en œuvre des pactes territoriaux

- Actualisation annuelle des volets opérationnels
- Bilan à mi-parcours

Partie 2

NOTRE PROJET PARTAGÉ EN FAVEUR DES SOLIDARITÉS HUMAINES ET TERRITORIALES POUR LE BASSIN D'ARCACHON VAL DE L'EYRE

Grâce au dialogue mené en 2015 dans le cadre du *Livre blanc des territoires girondins*, les acteurs ont pu enrichir le diagnostic et partager les grands enjeux à relever pour le territoire du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre, aujourd'hui socle du projet commun défini pour ce secteur.



2.1

Une ambition pour le Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre à l'horizon 2021

Le secteur du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre, situé sur la façade littorale et à proximité de la métropole bordelaise, est un territoire qui bénéficie d'une identité forte, bâtie autour de son patrimoine naturel exceptionnel alliant eau et forêt. L'eau de la Leyre, qui vient se jeter dans le Bassin et qui alimente une continuité de milieux aquatiques et de zones humides, constitue en effet la colonne vertébrale du territoire ainsi qu'un important moteur d'activité économique et d'attractivité.

Le Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre n'en demeure pas moins un territoire de contrastes, sur lequel coexistent des dynamiques territoriales distinctes et des écarts socio-économiques réels entre les zones littorales et rétro-littorales.

- La zone du Bassin, qui concentre l'attractivité touristique et constitue le principal pôle démographique et économique du territoire, bénéficie d'un bon maillage d'offre associative et d'équipements et propose une offre de mobilité interne globalement performante. Le secteur du Sud Bassin y connaît la plus forte densité de population ainsi que le vieillissement le plus important, et concentre la majeure partie des équipements et services publics du territoire, alors que le Nord Bassin continue de structurer son action pour répondre aux besoins générés par l'importante croissance démographique de ces quinze dernières années.
- Le secteur rétro-littoral du Val de l'Eyre constitue quant à lui un territoire rural en pleine mutation, véritable zone de desserrement de l'agglomération bordelaise accueillant de nombreux ménages avec enfants ayant accédé à la propriété à l'occasion de récentes ouvertures à l'urbanisation de foncier. Cette très forte croissance démographique met sous tension le maillage de l'offre en infrastructures, équipements et services et génère de nouveaux besoins, notamment en matière de mobilité, d'équipements liés à la jeunesse et de numérique.

L'attractivité touristique et résidentielle façonne le territoire dans ses différentes composantes. Si elle est à l'origine de retombées économiques importantes et d'un dynamisme de la vie locale, elle comporte également le risque de masquer ou de générer de nouvelles fragilités sur le plan social ou environnemental : important taux de chômage (notamment chez les femmes et les seniors), saisonnalité de l'économie conduisant à des difficultés de sécurisation des parcours professionnels, difficultés d'accès au logement liées à la tension du marché local, risque de fragilisation du milieu et des ressources naturelles, saturation des infrastructures et des équipements et services à certaines périodes de l'année et/ou sur certains secteurs géographiques malgré un niveau d'offre globalement satisfaisant.



Ce diagnostic partagé nous a permis d'identifier pour le territoire les enjeux suivants :

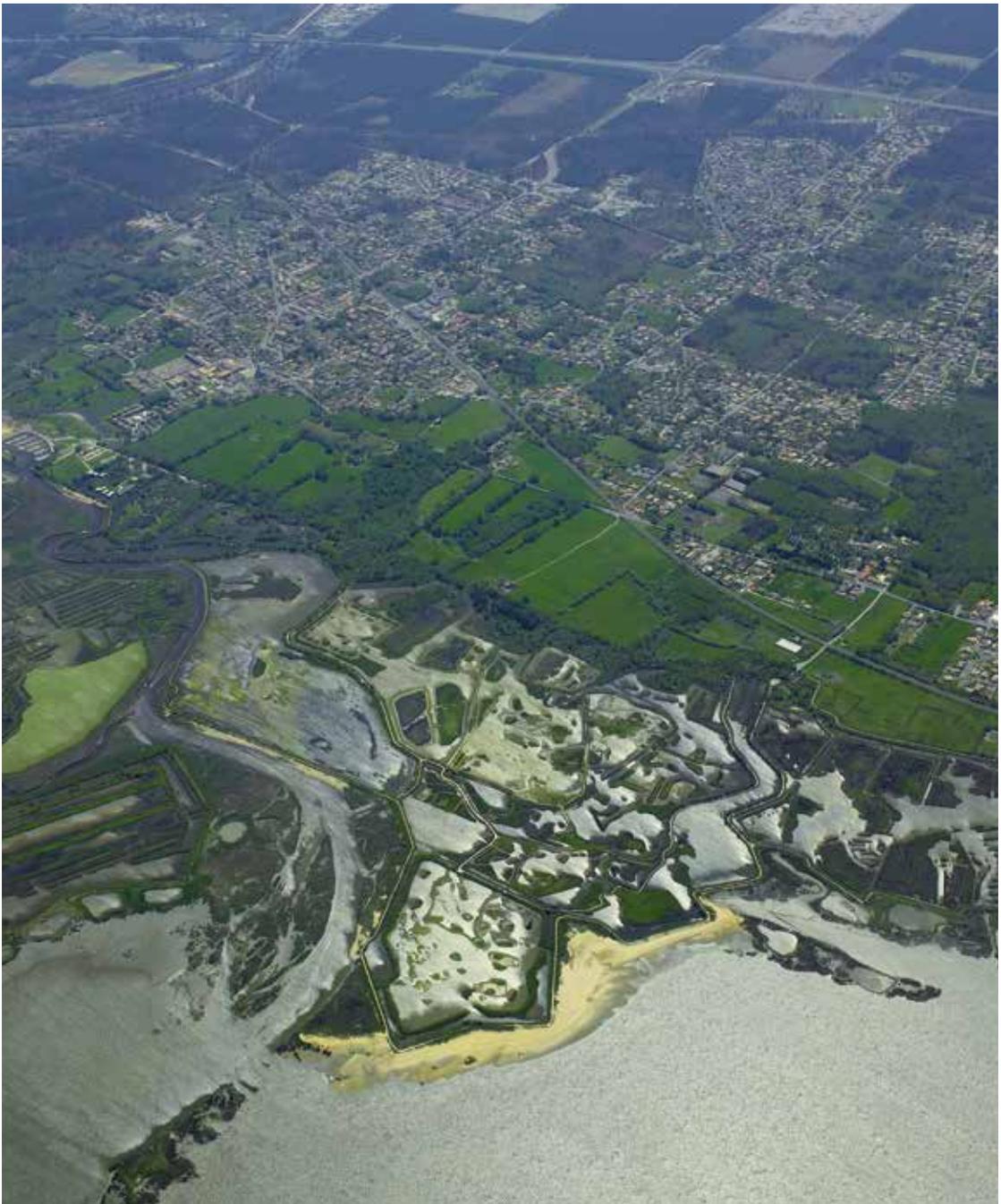
ENJEU N°1 : Prendre en compte le caractère saisonnier et non saisonnier du territoire dans la réponse aux besoins des publics vulnérables

ENJEU N°2 : Améliorer l'accès aux parcours de vie par la mise en réseau de l'ensemble de l'offre en équipements et services, et la coordination des acteurs

ENJEU N°3 : Faire de l'écosystème du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre « L'affaire de tous »

Cette ambition repose sur les formidables atouts du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre que constituent son tissu économique diversifié porteur de potentialités de développement encore inexploitées, son niveau d'offre d'équipements et de services, le dynamisme de ses acteurs et leur attachement commun à préserver l'identité et les ressources du territoire pour en faire un moteur du lien social, ou encore sa proximité géographique avec l'agglomération bordelaise en plein essor.

Par ailleurs, les acteurs ont identifié comme **condition de réussite essentielle la capacité des trois intercommunalités à se fédérer autour d'un projet de développement local** permettant de « faire territoire » et de diffuser la dynamique existante au service de l'ensemble des populations.



Le projet pour le Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre

OBJECTIF 1

Satisfaire les besoins en logement des populations vulnérables sur un territoire attractif soumis à une forte pression foncière et immobilière

OBJECTIF 2

Favoriser la mobilité pour le plus grand nombre, à différentes échelles et tout au long de l'année

ENJEU N°1

Prendre en compte le caractère saisonnier et non saisonnier du territoire dans la réponse aux besoins des publics vulnérables

OBJECTIF 1

Répondre de manière coordonnée aux besoins des personnes âgées, fortement représentées sur le territoire, et favoriser la mixité générationnelle

OBJECTIF 3

Assurer aux populations locales un accès pérenne à l'emploi sur un territoire où la saisonnalité marque en partie l'organisation de l'économie

ENJEU N°2

Améliorer l'accès aux parcours de vie par la mise en réseau de l'ensemble de l'offre en équipements et services, et la coordination des acteurs

OBJECTIF 2

Réussir les parcours de vie et de santé par une coordination des acteurs et une adaptation de l'offre existante

OBJECTIF 3

Faire vivre le lien social et l'animation du territoire par une mise en mouvement des acteurs et de l'offre existante

OBJECTIF 1
Privilégier un
développement urbain
prônant la densité et
limitant la consommation
foncière dans une optique
de préservation des
ressources et de la qualité
environnementale et
paysagère

ENJEU N°3
Faire de l'écosystème
du Bassin d'Arcachon
Val de l'Eyre
« L'affaire de tous »

OBJECTIF 2
Favoriser l'émergence d'un
projet de développement
local s'appuyant sur
l'identité et la richesse
environnementale du
territoire



2.2

ENJEU N°1

Prendre en compte le caractère saisonnier et non saisonnier du territoire dans la réponse aux besoins des publics vulnérables



OBJECTIF

1

Satisfaire les besoins en logement des populations vulnérables sur un territoire attractif soumis à une forte pression foncière et immobilière



Développer une offre de logements à coût abordable et garante de la mixité sociale du territoire

Repères pour agir :

- 1 Produire une offre pérenne de logements locatifs sociaux de qualité permettant de fluidifier les parcours résidentiels, en particulier dans les zones de marché tendu
- 2 Améliorer l'accès des publics économiquement très fragiles aux logements sociaux du territoire
- 3 Développer une offre de logements en accession sociale à la propriété
- 4 Développer une offre de logements locatifs intermédiaires
- 5 Favoriser les opérations innovantes et les projets d'habitat participatif (logement intergénérationnel, recours à des procédés constructifs innovants...)
- 6 Développer l'information du public sur l'accès au logement



Répondre à la carence de logements pour les jeunes

Repères pour agir :

- 12 Créer des résidences habitat jeunes permettant l'accueil d'une variété de publics jeunes, notamment les plus vulnérables
- 13 Proposer une offre de petits logements accessibles aux jeunes (T1 / studios) sur l'ensemble du territoire
- 14 Répondre aux besoins des jeunes arrivant sur le marché du travail sans garantie de loyer



Développer et coordonner une offre de logements temporaires permettant de répondre aux besoins d'accueil d'urgence, d'accompagnement des publics fragiles et aux besoins des travailleurs saisonniers

Repères pour agir :

- 7 Créer à l'échelle du territoire une plateforme de recensement et de coordination de l'ensemble de l'offre de logement et d'hébergement temporaire (urgence, saisonnier, logement accompagné)
- 8 Développer de nouvelles solutions d'accueil d'urgence gérées à une échelle intercommunale
- 9 Développer une offre mixte de type « urgence sociale et solidaire », permettant d'accueillir des publics relevant de l'accueil d'urgence en basse saison et les travailleurs saisonniers en haute saison
- 10 Développer une offre de logement et d'hébergement accompagnés à destination des publics les plus fragiles sur l'ensemble du territoire
- 11 Diversifier les solutions d'accueil accessibles aux saisonniers





OBJECTIF

2

Favoriser la mobilité pour le plus grand nombre,
à différentes échelles et tout au long de l'année

Répondre à un déficit de lisibilité et d'accessibilité de l'offre de transport existante en améliorant l'accès à l'information, notamment pour les publics vulnérables

Repères pour agir :

- 15 Développer une plateforme de mobilité permettant d'accompagner les personnes en difficultés dans l'utilisation des transports et la pérenniser grâce au partenariat local
- 16 Mettre en place des relais d'information locaux (centres communaux d'action sociale, pôle territorial de solidarité, mairies, offices de tourisme...) afin de mieux diffuser l'offre de mobilité existante auprès du public

Harmoniser, coordonner et développer la capacité de l'offre de transport et de mobilité existante sur les trois intercommunalités

Repères pour agir :

- 17 Construire un projet commun de mobilité à l'échelle du territoire associant le Département, la Région et les trois intercommunalités permettant d'appréhender dans sa globalité l'offre existante et de programmer conjointement le développement du réseau et l'amélioration de son accessibilité
- 18 Optimiser et développer la capacité du réseau existant pour tendre vers une augmentation des fréquences, une meilleure articulation et une convergence horaire des différents moyens de transport, permettant de répondre à la fois aux besoins de desserte courte et de mobilité vers l'agglomération bordelaise
- 19 Envisager à terme la création d'une Autorité Organisatrice de Transports (AOT) commune à l'échelle du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre

Répondre aux effets de saturation des voies routières en développant et en diversifiant l'offre et les usages

Repères pour agir :

- 20 Améliorer et sécuriser les voies existantes
- 21 Développer l'usage du vélo et des pistes cyclables au-delà d'une utilisation de loisirs ou saisonnière
- 22 Travailler de manière partenariale sur le projet de voie rétro-littorale nord bassin tout en maîtrisant l'impact de ce projet sur le développement urbain
- 23 Compléter et diffuser l'offre en matière de covoiturage
- 24 Adapter les schémas de circulation en haute saison pour maintenir une accessibilité et une mobilité quotidienne aux entreprises, salariés et populations
- 25 Développer l'offre de transports alternatifs : location de voitures et vélos électriques, usage de triporteurs pour les livraisons, etc.





OBJECTIF

3

Assurer aux populations locales un accès pérenne à l'emploi sur un territoire où la saisonnalité marque en partie l'organisation de l'économie



Faciliter l'accès
à l'emploi des publics
vulnérables



Sécuriser les parcours
professionnels en organisant
la pluriactivité, la mutualisation
et le temps partagé
pour surmonter la précarité
générée par la saisonnalité

Repères pour agir :

- 26 Soutenir l'entrepreneuriat local des personnes précaires, notamment les femmes et les seniors
- 27 Permettre le développement de l'économie sociale et solidaire en s'appuyant sur la mise en réseau des acteurs et sur les expériences initiées dans des territoires limitrophes (ex. : les Graves)
- 28 Promouvoir la création et la mise en réseau de lieux collaboratifs (tiers lieux, espaces de co-working, espaces publics numériques, etc.) et les rendre accessibles au plus grand nombre (publics vulnérables, auto-entrepreneurs, etc.)
- 29 Proposer localement une offre de formation complémentaire en adéquation avec les besoins actuels et futurs du territoire et des entreprises : hôtellerie, restauration, Silver économie, médiation numérique, services à la personne, santé, paramédical...

Repères pour agir :

- 30 Favoriser à l'échelle du territoire des passerelles entre différentes activités permettant à une même personne d'exercer plusieurs emplois ou activités professionnelles de façon successive ou simultanée dans l'année (passerelles entre filières touristiques, ou entre activités touristiques et activités relevant de besoins permanents sur le territoire)
- 31 Développer le multisalariat et les groupements d'employeurs afin de sécuriser le recours au temps partagé
- 32 Favoriser les conditions d'accueil et d'emploi des travailleurs saisonniers
- 33 Favoriser la mobilité et la formation permettant à des travailleurs saisonniers d'occuper des emplois touristiques tout au long de l'année sur des zones géographiques différentes



2.3

ENJEU N°2

Améliorer l'accès aux parcours de vie par la mise en réseau de l'ensemble de l'offre en équipements et services, et la coordination des acteurs



OBJECTIF

1

Répondre de manière coordonnée aux besoins des personnes âgées, fortement représentées sur le territoire, et favoriser la mixité générationnelle

Développer des solutions de logement, d'accueil et d'hébergement accessibles pour les personnes âgées, articulées avec les services d'aide et de soins locaux

Repères pour agir :

- 34 Développer un « pôle ressource » permettant de connecter l'offre et la demande de logements adaptés à l'âge et/ou au handicap et d'orienter vers des solutions d'adaptation des logements permettant le maintien à domicile
- 35 Coordonner l'offre de logement et d'hébergement à destination des personnes âgées autonomes, en particulier celles disposant de faibles ressources (résidences services privées, résidences autonomie, résidences intergénérationnelles proposées par les organismes HLM, parc de pays, etc.)
- 36 S'appuyer sur les opérateurs du logement des personnes âgées pour diffuser l'offre de services et de soins à domicile sur le territoire
- 37 Développer la capacité d'accueil et d'hébergement des personnes âgées dépendantes en tenant compte des équilibres entre les différents bassins de vie composant le territoire et des moyens financiers des familles

Coordonner l'offre d'aide, de soins et de services en direction des personnes âgées

Repères pour agir :

- 38 Faire évoluer le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) en cours de structuration vers un niveau 3 en s'appuyant sur le partenariat local
- 39 Déployer et coordonner des actions de prévention de la perte d'autonomie et de lutte contre l'isolement des personnes âgées
- 40 Accompagner la création de SPASAD (Services Polyvalents d'Aide et de Soins à Domicile) afin d'améliorer la prise en charge des personnes nécessitant à la fois aide et soins à domicile
- 41 Permettre la mobilisation des services d'aide et de soins à domicile comme opérateurs relais permettant le repérage des difficultés des personnes âgées et la diffusion de l'information relative à l'offre existante sur le territoire
- 42 Réduire les difficultés d'accès aux services d'aide et de soins à domicile en haute saison
- 43 Proposer un espace de formation pour les différents intervenants à domicile
- 44 Adapter l'offre de transport à la demande aux besoins des personnes âgées bénéficiant d'un accueil de jour en EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes)
- 45 Développer l'usage du numérique à destination des personnes âgées





OBJECTIF

2

Réussir les parcours de vie et de santé par une coordination des acteurs et une adaptation de l'offre existante



Anticiper et accompagner la dynamique démographique du territoire par la création ou la mise en réseau d'équipements et de services

Repères pour agir :

- 46 Mettre en place à l'échelle du territoire un dispositif de veille démographique permettant d'anticiper les besoins en équipements et services des populations
- 47 Développer et coordonner les modes d'accueil petite enfance sur la zone rétro-littorale, en s'appuyant sur les réseaux petite enfance et en y intégrant une dimension temporelle (accueil en horaires atypiques, saisonnalité, décloisonnement des modes d'accueil)
- 48 Étudier la programmation d'un collège sur le Val de l'Eyre
- 49 Requalifier les collèges et leurs abords en fonction des besoins repérés
- 50 Développer le nombre de places en accueil périscolaire et en Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) sur les zones connaissant une forte pression démographique
- 51 Développer le maillage des lieux d'écoute des familles et de soutien à la parentalité sur l'ensemble du territoire
- 52 Favoriser la mutualisation des équipements du territoire (sportifs, culturels, éducatifs...)
- 53 Répondre à la présence de zones grises en matière de numérique



Développer l'accès aux droits et aux ressources du territoire pour les publics vulnérables

Repères pour agir :

- 54 Développer et coordonner l'accès au numérique pour les publics qui en sont éloignés en s'appuyant sur un maillage de points relais fixes ou mobiles, adossé à un dispositif de médiation
- 55 Faire émerger de nouveaux partenariats entre les bibliothèques et les structures relevant d'autres champs du vivre ensemble (social, formation, numérique...) pour élargir l'accès à la culture et aux services



Coordonner l'accès aux soins et le parcours de santé en l'adaptant aux besoins repérés localement

Repères pour agir :

- 56 Organiser des réponses coordonnées à l'échelle du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre en proposant l'extension du contrat local de santé de la COBAS à l'ensemble du territoire
- 57 Développer la capacité de prise en charge du territoire en matière de psychiatrie, notamment en direction des jeunes
- 58 Permettre le déploiement de Centres de Planification ou d'Éducation Familiale (CPEF) sur le territoire en fonction des besoins repérés
- 59 Mettre en place un système de référents dans toutes les structures (sociale, hébergement, association) permettant la détection des personnes en besoin de soins et les personnes connaissant des addictions
- 60 Développer des Permanences d'Accès aux Soins de Santé (PASS) mobiles en complément de l'offre existante
- 61 Développer l'accompagnement maternel et infantile sur le Val de l'Eyre





OBJECTIF

3

Faire vivre le lien social et l'animation du territoire par une mise en mouvement des acteurs et de l'offre existante



Mettre en place un travail partenarial de prévention et d'insertion, notamment autour de la jeunesse

Repères pour agir :

- 62 Déployer et articuler les interventions, mettre en place des instances de construction de parcours en vue de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes
- 63 Utiliser les collèges comme lieux de prévention et de promotion de la citoyenneté auprès des jeunes
- 64 Créer des lieux d'écoute et d'accompagnement des adolescents et de leur famille



Coordonner et valoriser les initiatives et actions en faveur de l'accès au sport et à la culture

Repères pour agir :

- 65 Coordonner les dynamiques culturelles et sportives existant sur le territoire en développant la coopération, l'harmonisation, et la prise en compte de la saisonnalité
- 66 Développer et coordonner l'organisation de compétitions sportives
- 67 Développer la mutualisation des équipements sportifs
- 68 Développer des actions et formations dans le domaine du sport santé
- 69 Envisager une révision des tarifs en direction des jeunes et des personnes modestes
- 70 Diversifier les temps de programmation et d'ouverture des médiathèques



2.4



ENJEU N°3

Faire de l'écosystème du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre « L'affaire de tous »



OBJECTIF

1

Privilégier un développement urbain prônant la densité et limitant la consommation foncière dans une optique de préservation des ressources et de la qualité environnementale et paysagère

Accompagner les collectivités dans la mise en place de stratégies foncières locales permettant de renforcer la préservation des espaces et de gérer les problématiques de recul du trait de côte, de densification et de développement de l'habitat

Repères pour agir :

- 71 Travailler avec les élus locaux sur la richesse naturelle et paysagère de leurs communes
- 72 Maintenir les coupures vertes, notamment entre le Bassin d'Arcachon et l'agglomération bordelaise, secteur soumis à forte pression, en s'appuyant sur les orientations du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale)
- 73 Faire des espaces naturels, agricoles et forestiers, des cours d'eau, fossés, et zones humides, les fils conducteurs de la structuration du territoire et assurer leur protection au sein des documents d'urbanisme

Coordonner les acteurs et favoriser l'appropriation des dispositifs de protection de l'environnement et des ressources

Repères pour agir :

- 74 Agir en faveur de la lutte contre les pollutions et sensibiliser aux pratiques qui nuisent à l'écosystème
- 75 Améliorer la connaissance mutuelle et la coordination opérationnelle des différents acteurs de la protection des espaces naturels : syndicat mixte de la dune du Pyla, Conservatoire du littoral, GIP Littoral, Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon, Parc naturel régional des Landes de Gascogne, Office national des forêts, Centre régional de la propriété forestière, associations de protection de la nature et de l'environnement, etc.
- 76 Favoriser la vigilance sur la gestion de la ressource en eau, notamment en période estivale
- 77 Sensibiliser les différents acteurs de l'éducation (enseignants, animateurs, etc.) à la préservation des ressources
- 78 Assurer la cohérence en matière de gestion et d'exploitation forestière et sensibiliser le public sur le risque incendie



OBJECTIF

2

Favoriser l'émergence d'un projet de développement local s'appuyant sur l'identité et la richesse environnementale du territoire



Développer un projet social local à l'échelle du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre bâti autour de son patrimoine culturel et naturel

Repères pour agir :

- 79 Développer des actions de conseil et d'éducation à l'environnement et de sensibilisation à l'histoire et à l'aspect nourricier du territoire en s'appuyant notamment sur les ENS (Espaces Naturels Sensibles) du Département
- 80 Co-construire un projet de développement artistique et culturel de territoire alimentant les parcours éducatifs et contribuant à la formation citoyenne des jeunes
- 81 Contribuer à l'émergence d'une gouvernance partagée associant les usagers du parc naturel régional des Landes de Gascogne pour en renforcer l'appropriation locale
- 82 Conserver et développer une culture locale autour de la langue gasconne



Encourager le développement d'une économie de proximité alliant développement écoresponsable et dimension sociale

Repères pour agir :

- 83 Compléter l'offre touristique en structurant des filières susceptibles de générer une activité 12 mois sur 12 et/ou de se déployer sur la zone rétro-littorale
- 84 Développer un marketing territorial mettant en avant les atouts du territoire afin d'attirer de nouvelles entreprises
- 85 Développer la Silver économie dans un territoire où les personnes âgées sont fortement représentées
- 86 Promouvoir le développement d'une agriculture de proximité et des circuits courts
- 87 Permettre le développement de filières innovantes liées aux ressources locales et/ou au milieu naturel



Partie 3

LE DÉPARTEMENT AUX CÔTÉS DU BASSIN D'ARCACHON VAL DE L'EYRE POUR AGIR

Le Département de la Gironde agit quotidiennement en faveur du territoire du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre, et ce de plusieurs façons : par sa présence territoriale et la proximité de ses services, par ses investissements et les équipements qu'il peut réaliser, par l'accompagnement des projets qu'il propose. Ce faisant, il dispose d'une véritable capacité à faire levier, à impulser comme à soutenir des projets, dans le cadre des compétences dévolues par la loi.

Il entend continuer à jouer pleinement ce rôle, en recherchant toujours synergies et complémentarités avec les autres acteurs du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre, pour répondre aux enjeux tant actuels que futurs.

3.1

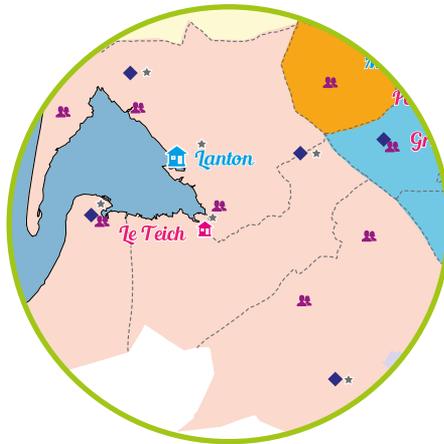
Une présence au quotidien sur le territoire du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre



L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET LA SANTÉ

Permettre aux Girondins un accès facilité à leurs droits (santé, prévention, insertion, enfance, parents vieillissants, handicap,...) grâce à un réseau de proximité

-  **Pôle de Solidarité**
(qui intègre également 1 MDSI)
-  **MDSI (Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion)**
-  **Permanence sociale MDSI**
-  **Antenne sociale MDSI**
-  **Point de consultation Protection Maternelle et Infantile (PMI)**
-  **CLIC** CLIC
- Limite de canton



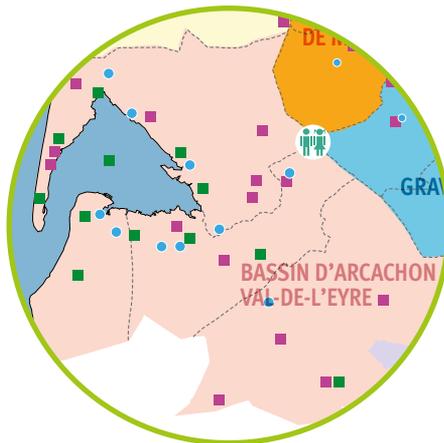
67

AGENTS PRÉSENTS SUR LE TERRITOIRE, DIRECTEMENT AU SERVICE DE SES HABITANTS

L'ÉDUCATION, LA CULTURE ET LES DOMAINES « NATURE »

Assurer une offre éducative et un accès à la culture sur l'ensemble du territoire grâce à un réseau d'équipements, de structures de proximité et d'espaces ouverts au public

-  **Pôle Jeunesse Territorial (PJT)**
-  **Bibliothèque du réseau départemental**
-  **Collège public**
-  **Espace Naturel Sensible**
- Limite de canton



117

AGENTS PRÉSENTS SUR LE TERRITOIRE, DIRECTEMENT AU SERVICE DE SES HABITANTS

LA MOBILITÉ

Favoriser l'accès au transport par une offre de services et de solutions au plus près des besoins

-  **Lignes TRANSGIRONDE**
-  **Lignes e-car TRANSGIRONDE**
-  **Lignes été TRANSGIRONDE**
-  **Liaison Expresse**
-  **Connexions TransGironde**
-  **Connexions TransGironde + TBC**
-  **Connexions gares TER Aquitaine**
-  **Réseaux Urbains Tbc / Baïa / CALI**
-  **TransGironde proximité**
-  **Routes départementales**
-  **Autoroutes / Rocade**
-  **Lignes TER Aquitaine / SNCF**
-  **Centre Routier Départemental**
-  **Aire de covoiturage TransGironde**
-  **Aire de covoiturage TransGironde (en projet)**



55

AGENTS PRÉSENTS SUR LE TERRITOIRE, DIRECTEMENT AU SERVICE DE SES HABITANTS

3.2

Un savoir-faire mobilisable par les acteurs du territoire

Accompagner l'émergence de projets sur le territoire constitue une mission essentielle du Département de la Gironde, qui va encore se renforcer à l'avenir. Outre la mobilisation des services départementaux, l'agence d'appui au développement territorial et les structures « satellites » du Département (IDDAC, CAUE, Gironde Numérique...) peuvent être mobilisées pour conseiller les porteurs de projets locaux.

Selon le besoin, cet accompagnement peut revêtir plusieurs formes :

- l'apport d'informations de 1^{er} niveau sur une thématique, un dispositif,
- un conseil en gestion locale,
- la mise à disposition de données du Département et leur analyse,
- l'information et l'expertise technique pour la définition d'une politique publique,
- l'accompagnement de la réflexion du maître d'ouvrage.

Dans ce cadre, l'intervention du Département peut prendre différentes formes selon le degré d'avancement du projet :

- **émergence du projet** : rappel des étapes à prendre en compte pour construire et conduire un projet, aide à la définition du besoin, appui pour la rédaction du cahier des charges de sélection d'un assistant à maîtrise d'ouvrage, d'un prestataire d'étude ou d'un maître d'œuvre, information sur les financements mobilisables...
- **mise en œuvre du projet** : avis sur les aspects techniques et règlementaires relevant des compétences départementales, conseil pour le suivi des missions du prestataire...
- **évaluation du projet** : aide à la définition de critères quantitatifs et qualitatifs...
- la réalisation de prestations d'assistance technique dans le cadre légal (prestations tarifées),
- la mutualisation d'équipements et de matériels départementaux, pour la mise en œuvre d'un projet.

Le Département intervient par exemple sur les thématiques suivantes :

DANS LE CHAMP DES SOLIDARITÉS HUMAINES

ACTION SOCIALE ET INCLUSION

- Aider à monter des projets locaux de développement social, à mettre en œuvre la clause d'insertion sociale dans les marchés publics, à installer des permanences sociales...



Par exemple sur le Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre :

- Montage et développement d'une plateforme de mobilité permettant d'accompagner les personnes en difficulté dans l'utilisation des transports : réalisation d'un diagnostic en interne, montage du dossier de financement européen, mobilisation d'un partenariat local avec les collectivités en vue de la rédaction du cahier des charges, du lancement de l'appel à projets et de la pérennisation de la démarche.
- Accompagnement en matière de coordination des services d'aide à domicile dans le cadre du Réseau Public Départemental d'Aide à Domicile de la Gironde (RPDAD), notamment pour faire face aux difficultés d'accès à l'offre de services en haute saison.

SPORTS, LOISIRS, VIE ASSOCIATIVE, ACTION CULTURELLE ET CITOYENNETÉ

- Accompagner dans la mise en place de projets partagés entre tous les acteurs...
- Accompagner dans l'analyse, le soutien et l'émergence des partenaires...
- Aider dans la structuration des politiques sportives, culturelles territoriales...



Par exemple sur le Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre :

- Déploiement sur la circonscription de Lanton d'un projet de développement socioculturel à visée artistique (« l'Encyclo des mécanos ») mêlant parole, écriture, jeu de scène, musique, vidéo, création d'un espace numérique participatif et visant l'accès à la culture, la remobilisation des publics en difficulté, la participation citoyenne tout en contribuant au développement d'une démarche artistique locale d'envergure. Le Département mobilise un partenariat avec les collectivités locales, l'Atelier de mécanique générale contemporaine (direction artistique), le centre social le Roseau, le Parc naturel régional des Landes de Gascogne, co-anime des ateliers, et déploie le projet sur le long terme dans une optique de décloisonnement des pratiques et du suivi des publics.

DANS LE CHAMP DES SOLIDARITÉS TERRITORIALES



FONCIER

- Intervenir pour la préservation et la valorisation des espaces agricoles et naturels, pour soutenir les projets d'habitat et d'aménagement.

Par exemple sur le Bassin d'Arcachon Val de L'Eyre :

- *Accompagnement, par le Département maître d'ouvrage, des communes traversées par le tracé du projet de grand contournement du Bassin d'Arcachon : réflexion et solution pour diminuer les impacts fonciers causés par la réalisation de l'ouvrage, création et animation d'une commission intercommunale.*

HABITAT / URBANISME

- Accompagner lors de l'élaboration des documents de planification urbaine et de déplacement et pour les projets d'aménagement et de revitalisation de bourgs par la mobilisation de compétences transversales...
- Accompagner, de l'élaboration à leur mise en œuvre, les politiques locales de l'habitat (PLU, OPAH, PIG...), la construction et l'amélioration de projets habitat-logement, du parc public et du parc privé (logements adaptés, urgence solidaire, foyers jeunes travailleurs, résidences sociales, maisons familiales, questions énergétiques...), la gestion des parcours résidentiels (gens du voyage, aide à la gestion de la demande de logements, aide à la gestion des logements, etc.)...

Par exemple sur le Bassin d'Arcachon Val de L'Eyre :

- *Aide au montage juridique, technique et financier d'un projet mixte sur le site de l'hippodrome, combinant une offre de logements sociaux familiaux, une structure d'habitat pour les jeunes ainsi qu'une structure d'accueil petite enfance en horaires atypiques dans lequel des places pourront être réservées pour les locataires de l'opération de logement.*



ÉQUIPEMENTS NÉCESSAIRES À L'URBANISATION

- Agir pour le développement des équipements et services publics de l'eau et de l'assainissement collectif ou non collectif, pour la gestion écologique des espaces publics (entretien des espaces publics, etc.)...

Par exemple sur le Bassin d'Arcachon Val de L'Eyre :

- *Accompagnement de la commune de Lanton dans la bonne gestion de son réseau d'eau potable : aide à la rédaction du cahier des charges, conception du plan de la sectorisation, suivi des données. Cette assistance technique permet aux collectivités de mieux gérer les réseaux d'adduction d'eau potable et de mettre en œuvre un programme pluriannuel d'entretien des ouvrages permettant une amélioration du rendement des réseaux et une économie de la ressource en eau.*

- *Accompagnement de plusieurs communes dans la réalisation des schémas directeurs d'eau potable pour se conformer à la réglementation en vigueur.*



ET DEMAIN...

À travers le pacte territorial du Bassin d'Arcachon Val de L'Eyre, le Département s'engage à mettre à disposition cet ensemble de compétences, en les orientant sur les priorités qui ont émergé du dialogue territorial.

Le Département de la Gironde indiquera ainsi, dans le cadre du volet opérationnel, à quel moment et dans quelle mesure il mobilisera son ingénierie pour accompagner les initiatives locales et les projets, qu'ils soient portés par des communes ou des acteurs associatifs, qui répondent aux besoins identifiés dans le cadre du pacte.

Parce que l'information et la connaissance constituent également une ressource importante pour les acteurs locaux, le Département s'engage à partager un certain nombre de données et d'études et à en favoriser l'appropriation par les acteurs locaux. Il met ainsi à disposition un certain nombre d'observatoires, dont l'accès sera facilité via le portail **Girondescopie**.

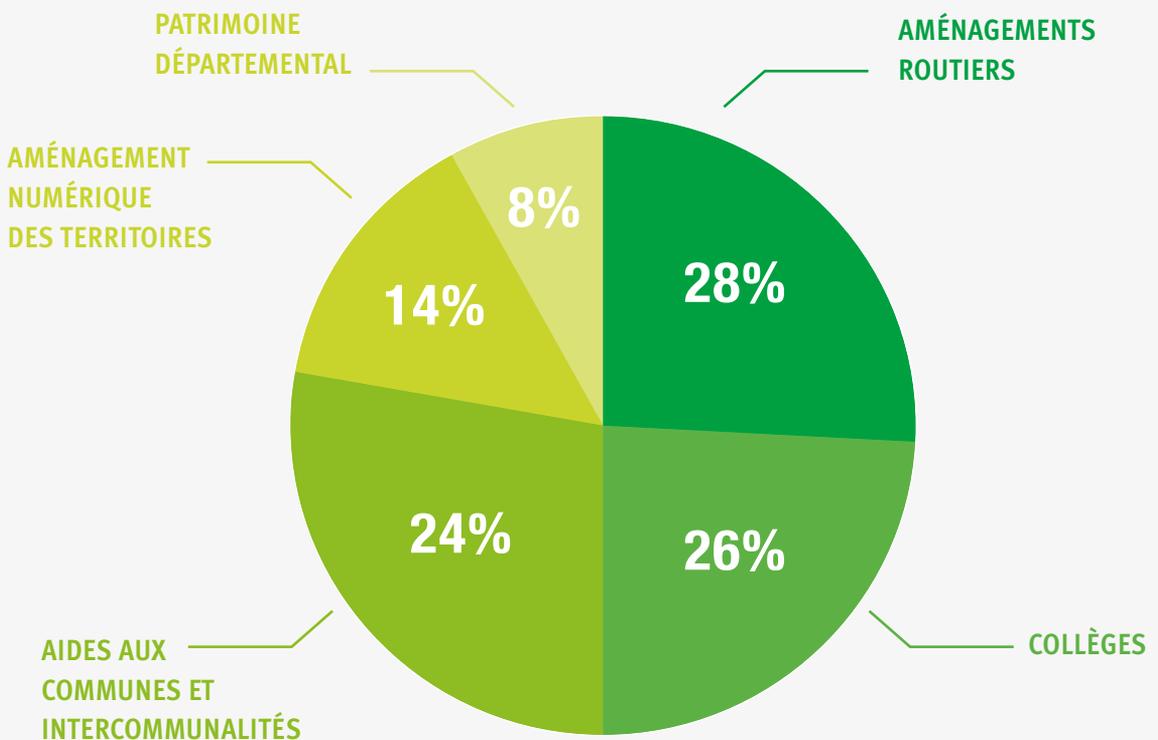
Enfin, la mise en lien des acteurs et des projets, le partage d'expériences à travers les conseils de territoire, sont une des modalités d'accompagnement des actions émergentes et le Département entend poursuivre dans cette voie qui a déjà, au cours des précédents conseils de territoire, démontré sa pertinence, son utilité et son efficacité.

3.3

L'investissement du Département pour l'avenir du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre et de ses habitants

Chaque année, le Département adopte un budget d'environ 1,6 milliard d'euros à l'échelle de la Gironde en faveur du développement équilibré du territoire, de la cohésion sociale, du soutien aux familles. D'ici 2021, le Département compte poursuivre son engagement en apportant son concours à plusieurs niveaux : par son investissement et ses opérations en maîtrise d'ouvrage, par son soutien aux acteurs locaux (collectivités territoriales, associations...) et aux Girondins qui, pour différentes raisons, rencontrent des difficultés dans leur vie. Ce seront ainsi plus de 850 millions d'euros qui seront investis en Gironde sur les cinq prochaines années pour améliorer le quotidien de tous et qui bénéficieront aux collectivités territoriales et aux entreprises. Ces investissements viseront à conforter le maillage départemental en collèges, en équipements départementaux, ainsi qu'à moderniser et sécuriser les infrastructures routières. Ils permettront, aux cotés des collectivités, de déployer le très haut débit et d'accompagner les projets d'aménagements locaux. Les associations continueront également d'être accompagnées notamment en fonctionnement, avec plus de 100 millions dédiés à la dynamique associative sur cinq ans.

FOCUS SUR LA RÉPARTITION DE L'INVESTISSEMENT EN GIRONDE





Partie 4

FAIRE VIVRE, ENSEMBLE, LE DIALOGUE TERRITORIAL

À travers le pacte territorial du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre, le Département et les acteurs locaux se mettent ensemble en mouvement. Certaines actions se concrétiseront rapidement, d'autres émergeront en cours de route. Afin que l'ensemble demeure dans une logique de construction d'un projet de territoire, le dialogue, la participation citoyenne et l'évaluation constituent des conditions de réussite essentielles. Ces trois éléments, indissociables, soutiendront et alimenteront la dynamique de travail collectif.

4.1

Dialoguons et partageons

LE CONSEIL DE TERRITOIRE DU BASSIN D'ARCACHON VAL DE L'EYRE

La dynamique enclenchée à travers la co-construction du *Livre blanc des territoires girondins* puis le partage du pacte constitue un axe fort de la nouvelle stratégie départementale en faveur des solidarités humaines et territoriales. Animer un dialogue riche, ouvert à l'ensemble des acteurs, pour soutenir les initiatives locales porteuses de lien social, est un objectif en soi que poursuit le Département de la Gironde. À travers le conseil de territoire du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre, il s'engage à fédérer, en proximité, les acteurs du territoire, à nourrir et à animer des réflexions collectives et à jouer pleinement son rôle de trait d'union.

LE CONSEIL DE TERRITOIRE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

- Quoi ?** Un espace de concertation associant les forces vives du territoire du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre, pour partager et échanger à chaque étape de la démarche
- Qui ?** Les représentants des collectivités territoriales, des associations, de l'État, des forces économiques... : tout acteur qui souhaite participer à cette réflexion collective et s'inscrire dans les ambitions du pacte
- Quand ?** Deux fois par an
- Où ?** Sur le territoire du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre, dans différents lieux du secteur
- Comment ?** À chaque fois, une animation et un contenu spécifiques sont proposés autour des priorités du pacte pour accompagner la mise en œuvre du projet

DEUX CONSEILS DE TERRITOIRE PAR AN POUR SUIVRE LE PACTE ET LE FAIRE AVANCER

Le Département propose aux acteurs de faire du conseil de territoire du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre un lieu de dialogue permanent et d'animation de proximité sur la durée du pacte.

Au rythme de deux conseils de territoire par an, ces temps d'échange permettront :

- de rendre compte de l'avancée des projets et des partenariats à l'échelle du territoire, dans un esprit de partage de connaissance, de croisement des points de vue et d'amélioration du plan d'actions
- de créer des opportunités de travail en commun, de faire connaître des initiatives et expériences pour ouvrir le territoire à de nouvelles réponses et donner l'envie d'innover

De nouveaux acteurs, souhaitant s'impliquer dans cette démarche en faveur du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre, pourront s'associer à ces temps de dialogue.



L'ÉQUIPE D'ANIMATION DU DIALOGUE EST MOBILISÉE POUR ACCOMPAGNER ET FAIRE VIVRE LA DÉMARCHÉ

LES ÉLUS RÉFÉRENTS DU CONSEIL DE TERRITOIRE DU BASSIN D'ARCACHON VAL DE L'EYRE



Hervé Gillé
Vice-président chargé des ressources humaines, de la modernisation des services et du dialogue social, Conseiller départemental du canton Landes des Graves



Sophie Piquemal
Conseillère départementale du canton Landes des Graves

LES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX SUR LE SECTEUR DU BASSIN D'ARCACHON VAL DE L'EYRE



Jacques Chauvet
Conseiller départemental du canton de Gujan-Mestras



Yvette Maupilé
Conseillère départementale du canton de La Teste-de-Buch



Jean Jacques Eroles
Conseiller départemental du canton de La Teste-de-Buch



Jean Guy Perrière
Conseiller départemental du canton d'Andernos-les-Bains



Marie Larrue
Conseillère départementale du canton d'Andernos-les-Bains



Carole Veillard
Conseillère départementale du canton de Gujan-Mestras

LA CONFÉRENCE DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES GIRONDINS

Espace de dialogue à l'échelle départementale, la conférence annuelle des territoires girondins permettra aux acteurs locaux et départementaux de partager un temps d'échange et d'information sur l'avancée du projet global Gironde 2033. Elle constituera une opportunité pour chaque territoire de remettre en perspective ses propres projets dans le projet girondin et par rapport à ceux des autres territoires. Le Département propose ainsi d'occuper pleinement son rôle d'animateur des solidarités humaines et territoriales.



UN OUTIL DÉDIÉ : GIRONDESCOPIE

Afin de faciliter le travail des conseils de territoire et de partager au mieux informations et connaissances, une plateforme numérique, GironDESCOPIE, est créée. Elle permettra notamment de valoriser les actions et les projets pour le Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre, de les faire connaître au plus grand nombre pour susciter synergies et complémentarités.

Les conseils de territoire ont rappelé la richesse des initiatives existantes et en devenir sur ce secteur, la pluralité des acteurs. Tous ont exprimé, de façon réitérée, le souhait de les recenser pour les valoriser et les connecter. Afin de poursuivre cet échange initié lors des premiers conseils de territoire, la dimension collaborative de GironDESCOPIE permettra aux acteurs d'inscrire de nouvelles initiatives et projets en lien avec les priorités du pacte.

Un accès facilité au suivi du pacte, à son calendrier, à ses rencontres sera également mis en ligne pour permettre à chacun d'avoir les informations actualisées sur le cadre de coopération et la vie du pacte.

GIRONDESCOPIE

La France La Gironde

la votre recherche

OBSERVATOIRES DU DÉPARTEMENT

Petite enfance

LES OBSERVATOIRES DU TERRITOIRE

CARTOTHÈQUE

ÉTUDES TERRITORIALES

DATAVIZ

MÉDIATHÈQUE

GIRONDE 2033

Actualités & veille territoriale

20150915
Gironde 2033 : les conseils de territoire sont lancés
Les conseils de territoire, premiers temps d'échange avec les acteurs locaux autour du Livre Blanc des territoires girondins, sont lancés : ils se déroulent du 17 septembre au 26 novembre 2015.

20150715
Juillet 2015 : lancement du dialogue territorial girondin
Le lancement officiel du dialogue territorial girondin a eu lieu jeudi 9 juillet au Département, lors d'une conférence réunissant les élus du Département, les élus locaux et les forces vives girondines.

Voir toutes les actualités

Plan de la page | Services / Pages | Accueil | Le dialogue territorial de la Gironde

Gironde LE DÉPARTEMENT

LA POURSUITE DES CONCERTATIONS TERRITORIALES AUTOUR DES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES

Dans une logique d'adaptation de ses politiques aux réalités territoriales, le Département de la Gironde continuera de proposer des temps d'échange et de travail sur la mise en œuvre de ses politiques sectorielles afin de nourrir les conseils de territoire. Cela se traduira par une association de chacun à différents temps de mise en œuvre (contribution à la définition des politiques, association aux bilans annuels, travail technique avec les partenaires autour d'actions à développer...). Le pacte et les conseils de territoire sont l'occasion d'une mise en synergie de ces différents plans et schémas et de les concrétiser sur le territoire du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre.

MISE EN SYNERGIE SUR LE TERRITOIRE DE TOUS LES PLANS ET SCHÉMAS DE POLITIQUE PUBLIQUE DU DÉPARTEMENT



4.2

Encourageons la participation

Avec la délibération du 22 décembre 2014 relative à la participation citoyenne, le Département de la Gironde recherche, lorsqu'il conduit un projet, la pertinence d'y associer les citoyens. Il vise ainsi la réponse la plus adaptée possible aux besoins des habitants, en faisant entendre la voix des destinataires de son action. Il le fait par exemple à travers le Conseil départemental des jeunes, l'évaluation participative du covoiturage, en allant à la rencontre des Girondins lors de la démarche 33 Tours, par l'association des publics concernés à l'évaluation du Revenu de Solidarité Active (RSA), ou encore le recours à la méthode Spiral. Celle-ci vise à identifier collectivement des actions pour le bien-être de tous, pour aujourd'hui et pour demain, en favorisant l'échange entre plusieurs types d'acteurs, à partir d'outils collaboratifs. Elle a notamment permis de recueillir la parole des jeunes dans le cadre du manifeste pour la jeunesse « 33 pour moi ».

Inciter à la participation des Girondins apparaît comme un axe fort de Gironde 2033. À travers le pacte territorial du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre, **la participation citoyenne sera donc autant que possible encouragée, donnant ainsi toute sa place au citoyen dans son envie d'agir dans la mise en œuvre et l'évaluation des politiques, de prendre part aux projets, de proposer des initiatives pour le territoire.**

Les modalités de mise en œuvre pourront être explorées en conseil de territoire. D'ores et déjà, des propositions d'expérimentation ont émergé du dialogue sur le secteur du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre. Par exemple : construire un projet social local à l'échelle du territoire autour de l'identité et de la richesse environnementale du territoire, contribuant à la formation écocitoyenne des jeunes, ou à l'émergence d'une gouvernance partagée associant les usagers du Parc naturel régional des Landes de Gascogne pour en renforcer l'appropriation locale.



Aussi et afin d'encourager la participation, le Département s'engage à mettre en œuvre les orientations suivantes :

- **Associer les citoyens aux conseils de territoire**

L'intégration de citoyens aux côtés des acteurs associatifs, des entreprises et des élus, est une formidable occasion pour enrichir les interventions publiques à l'échelle du territoire grâce à un suivi partagé des projets et actions. C'est aussi la possibilité de les faire participer à la définition des projets, pour répondre de la façon la plus efficace et juste possible aux besoins des habitants en faisant valoir le point de vue utilisateur, et ainsi de les rendre partie prenante du territoire.

- **Informers les habitants des possibilités de participation**

La mise à disposition d'une information de qualité sur la participation citoyenne et son actualité sur le territoire doit ainsi permettre de mieux relayer l'action publique locale auprès des habitants et favoriser les opportunités de rencontre et de co-construction, en amont des projets.

- **Favoriser la prise d'initiative citoyenne**

Le Département se réserve la possibilité d'intégrer à terme dans le volet opérationnel du pacte du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre des projets citoyens qui répondraient aux objectifs du territoire. Des outils pourront être mobilisés pour les encourager, comme par exemple l'appel à initiative citoyenne.

4.3

Évaluons et adaptons

Le troisième axe fort de la démarche est l'évaluation. Elle permet de vérifier, de façon régulière, que les objectifs de Gironde 2033 et du pacte n'ont pas été perdus de vue, et de réorienter si besoin l'action collective. Sans être exhaustif, le dispositif d'évaluation se concentrera sur l'essentiel, à partir d'outils et d'indicateurs simples.

Trois niveaux d'évaluation sont prévus :

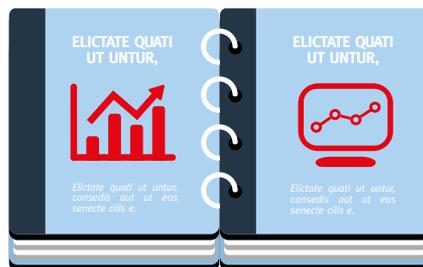
L'ÉVALUATION DE LA DÉMARCHE ET DE LA GOUVERNANCE, AU FIL DE L'EAU

Afin d'illustrer les progrès collectifs réalisés à travers le pacte et d'apprécier la dynamique de construction d'un projet global pour le Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre, les conseils de territoire, véritables temps forts de travail commun, permettront de faire le point sur l'avancement de la démarche. Cette évaluation, à travers un « carnet de voyage » du conseil de territoire du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre, alliera différents supports (témoignages, avis des participants, photos...) pour rendre compte et apprécier la place du dialogue territorial dans la capacité à mettre en œuvre un projet commun. La conférence annuelle des territoires girondins, permettra de revenir, à l'échelle départementale, sur ce premier niveau d'évaluation et d'en partager les enseignements.



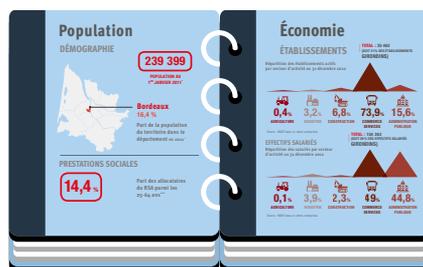
L'ÉVALUATION DES PROJETS ET DES ACTIONS MENÉS

Elle doit permettre d'apprécier la mise en œuvre des actions et leur effet levier sur le projet global. C'est en observant les écarts, les réussites par rapport au projet initial que nous pourrons adapter nos actions en faveur des priorités fixées. Formellement, cette évaluation est construite dès la conception de l'action et pourra être réalisée collectivement.



LE SUIVI D'INDICATEURS « REPÈRES » POUR ORIENTER NOTRE ACTION

Afin de suivre la trajectoire du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre sur le long terme, et vérifier que les actions menées vont bien dans le sens des enjeux définis dans le projet de territoire, il est nécessaire de se fixer quelques repères. Pour ce faire, dix à quinze indicateurs seront collectivement déterminés pour suivre les évolutions sociales et territoriales du secteur. Sur le Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre, le nombre de places en EHPAD, la répartition des logements sociaux, peuvent par exemple faire partie des repères à suivre pour guider notre action. Formellement, cette évaluation pourra être portée par des membres du conseil de territoire. Un groupe de citoyens pourra également être en charge de la définition de ces indicateurs pertinents et de cette évaluation.





Pour toute question ou renseignement, vous pouvez nous contacter :

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

1, Esplanade Charles de Gaulle - CS 71223
33 074 BORDEAUX CEDEX

Direction de la Cohésion Territoriale
et de la Coopération Européenne



TÉL. : 05 56 99 66 37



EMAIL : dialogue-territoires@gironde.fr



FAX : 05 56 99 66 04

gironde.fr/dialogue-territoires

